

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Madame Fabienne LENOËL est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Yohann GARREAU, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY

Étaient absents excusés et représentés : MME Laëtitia DUBOSCQ qui donne pouvoir à Serge ANFRAY, Mme Annick JOUFFLINEAU qui donne pouvoir à Mme Fabienne LENOËL, M. Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc VARIN, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à M. Philippe GAILLARDON.

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ, conseillère municipale de nationalité belge, ne peut être ni membres du collège électoral sénatorial ni participer à l'élection des délégués titulaires et suppléants (L.O.286-1).

Date des convocations : 30 mai 2023

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal sur :

ORDRE DU JOUR

➤ Désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs

DÉLIBÉRATION 2023 - N°06/01 : DÉSIGNATION DE 3 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 3 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Madame le Maire, après avoir énoncé les membres du bureau, invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Délégués titulaires :

Madame Maryvonne RAIMBEAULT, Maire, Monsieur Jean-Marc VARIN, 2^{ème} adjoint, Monsieur Serge ANFRAY, conseiller municipal, se sont portés candidats.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé ses bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	42 bulletins (14 votants x 3 délégués titulaires)
Bulletins nuls	0
Bulletins blancs	2
Suffrages exprimés	40

Majorité absolue 8

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Marc VARIN	14 voix
Monsieur Serge ANFRAY	13 voix
Madame Maryvonne RAIMBEAULT	12 voix
Madame Fabienne LENOËL	1 voix

Monsieur Jean-Marc-VARIN, Monsieur Serge ANFRAY et Madame Maryvonne RAIMBEAULT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés délégués titulaires et ont déclaré accepter le mandat.

Délégués suppléants :

Monsieur Raymond GIRARD, conseiller municipal, Monsieur Stéphane LECHANOINE, conseiller municipal et Madame Fabienne LENOËL, 1^{ère} adjointe, se sont portés candidats.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	42 bulletins (14 votants x 3 délégués suppléants)
Bulletins nuls	0
Bulletins blancs	5
Suffrages exprimés	37
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

Monsieur Stéphane LECHANOINE	13 voix
Monsieur Raymond GIRARD	12 voix
Madame Fabienne LENOËL	11 voix
Madame Maryline VAUTIER	1 voix

Monsieur Stéphane LECHANOINE, Monsieur Raymond GIRARD et Madame Fabienne LENOËL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés délégués suppléants et ont déclaré accepter le mandat.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.

Le secrétaire de séance Fabienne LENOËL	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT